

BUREAUX : RUE NAIN, 1,

ROUBAIX-TOURCOING :

Trois mois. . . . . 12 fr.  
Six mois. . . . . 23  
Un an. . . . . 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

# JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

Le Nord de la France

Trois mois. . . . . 14  
Six mois. . . . . 27  
Un an. . . . . 51

ANNONCES : 20 centimes la ligne  
RÉCLAMES : 25 centimes  
— On traite à forfait. —

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bulier et C<sup>o</sup> place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

## BOURSE DE PARIS

DU 3 JUIN

3 0/0	55 60
4 1/2	79 25
5 0/0	86 90

(Voir à la troisième page les dépêches commerciales.)

## ROUBAIX, 3 JUIN 1872

### ELECTION D'UN DÉPUTÉ à l'Assemblée nationale

#### CANDIDAT

du comité conservateur libéral  
**M. BERGEROT**  
Membre du Conseil général

#### BULLETIN QUOTIDIEN

Selon le *Journal de Rome*, du 27 mai, le cardinal Antonelli aurait adressé aux puissances une note-circulaire pour déclarer formellement que le Saint-Siège n'agréera en aucun cas la nomination d'ecclésiastiques comme représentants diplomatiques, en se fondant sur ce que le choix systématique de prélats impliquerait une reconnaissance exclusive du seul pouvoir spirituel.

L'*Observer*, de Londres, dit que le conseil des ministres s'est occupé d'une communication reçue hier matin de Washington, et qui serait, dit-on, le dernier mot de l'Amérique.

Jusqu'ici aucune solution n'est intervenue. Malgré les appréhensions inspirées par l'état de la question, on espère fermement, dans les cercles bien informés, que l'Amérique ratifiera le retrait virtuel des demandes indirectes le 15 juin. Les objections de l'Angleterre portent sur l'obscurité du traité supplémentaire concernant le retrait des demandes indirectes et sur l'exclusion trop complète de toute demande de ce genre pour l'avenir.

Nous avons franchement loué, dans le discours du général Trochu, les sentiments élevés et les vérités utiles. L'honorable général a cependant commis des erreurs avec sa théorie de la légende des armées; ce qu'il a dit de la légende de Louis XIV est bien moins juste que ses appréciations sur la légende napoléonienne. Ainsi, il est complètement inexact que la légende de Louis XIV ait péri à Rosbach. Rosbach fut une grande défaite pour la France, mais une défaite qui ne termina rien. La guerre continua pendant trois ans encore avec des chances diverses, et ce furent seulement les défaites navales, infligées par l'Angleterre à notre marine, qui amenèrent le traité de Paris, par lequel nous perdîmes une partie de nos colonies.

De même, on ne saurait accepter la légende des armées de la première République. Ce que ces armées eurent de brillant et de solide, elles le durent à l'armée de l'ancienne monarchie, et les volontaires faillirent souvent les transformer en bandes de brigands. « Le sublime élan de 92 » est une de ces rengaines qu'il faut laisser au phrasier

Gambetta; mais les vrais généraux savent à quoi s'en tenir sur les armées ainsi formées. — A. R.

### Le vote de M. Derégnacourt pour le maintien du traité de Commerce.

Parmi les votes émis par M. Derégnacourt à l'Assemblée nationale, il en est un que nous devons relever plus particulièrement parce que, par ce vote, M. Derégnacourt a traité les intérêts les plus graves de notre contrée.

Seul entre tous les députés du Nord, M. Derégnacourt a voté pour le maintien du traité de commerce avec l'Angleterre.

Oubliant les souffrances et les plaintes de l'industrie à la suite de ce traité funeste, il n'a pas craint de s'opposer à sa dénonciation demandée par le gouvernement de M. Thiers.

Et c'est précisément au moment où l'industrie, accablée sous le poids des impôts nouveaux, a plus que jamais besoin de voir relever les tarifs, que M. Derégnacourt n'a pas craint de compromettre aussi gravement par son vote, les intérêts de nos populations ouvrières!

Eh quoi! pendant plus de 10 ans, l'industrie souffrait; pendant plus de 10 ans, elle n'a cessé de faire entendre ses plaintes et ses protestations, par l'organe de ses chambres de commerce, de ses députés et par des pétitions revêtues de milliers de signatures, et au moment où le gouvernement, touché de nos plaintes, reconnaissant nos souffrances, demandait à détruire ce fatal traité conclu sans l'assentiment du pays, un député du Nord, un député de Roubaix, a voulu s'opposer par son vote à ce que satisfaction fût donnée à nos légitimes aspirations!

C'est vraiment faire trop bon marché des intérêts de ses électeurs, et l'homme qui sacrifie aussi légèrement à ce qu'il appelle ses principes, les intérêts de son pays n'est pas digne de le représenter.

Les électeurs feront justice d'une pareille conduite. Ils ne voteront pas pour M. Derégnacourt parce qu'il a trahi leur confiance, en votant pour le maintien du traité de commerce avec l'Angleterre.

Dans son numéro de ce matin, le *Progrès du Nord* invoque en faveur de M. Derégnacourt le résultat des élections municipales de Roubaix. Ce résultat est loin d'avoir été aussi brillant que le *Progrès* voudrait le faire croire à ses lecteurs: sur 9,341 électeurs inscrits, M. Derégnacourt n'a obtenu que 2,873 voix. Sans l'inconcevable apathie des conservateurs, il n'eût jamais été élu. — A. R.

### On écrit de Versailles au Ralliement :

« Il n'est venu de Lille, sur la campagne pseudo-électorale de M. de Marcère, des impressions qui me rassurent pleinement sur la nullité du résultat poursuivi par ce missionnaire politique.

« Il ne restera, de tant de paroles et de tant de menées, qu'une grave compromission pour le magistrat.

« Alors même qu'il a qualité de député autorisé à faire de la politique, il n'en doit pas moins garder, vis-à-vis surtout des justiciables de son ressort, une attitude pleine de réserve et de prudence. L'organisation d'une société illégale sera toujours un scandale quand elle sera présidée par le membre d'une cour souveraine.

« Faire de la politique, en violant les lois, et échouer dans son entreprise, par dessus le marché, ce ne sera là jamais un acte propre à relever dans l'opinion un membre de la magistrature.

« Laissons donc le conseiller-député tranquille pour aujourd'hui, et soulevons un peu la portée de la candidature de M. Derégnacourt, à la lueur d'un fait dont je puis vous donner l'assurance.

« Vous savez qu'on ne peut entrainer le corps électoral du Nord qu'en le séduisant par des apparences conservatrices. Et c'est pour cela que les démagogues eux-mêmes ont revêtu la fourrure du conservateur, comme des loups qui se transforment en bergers.

« Or, si on ne l'écrit pas ouvertement, on le dit carrément dans les communications prodiguées aux électeurs: M. Derégnacourt serait le candidat de M. Thiers.

« Et on annonçait déjà qu'au dernier moment, on verrait apparaître une nouvelle édition de cette fameuse lettre Barthélemy-Saint-Hilaire, qui détermina l'élection de M. Testelin.

« Entre toutes les manœuvres du concurrent de M. Bergerot, il faut signaler une audacieuse hypocrisie, consistant dans la prétention à une faveur gouvernementale mensongère.

« M. Thiers n'appuie pas, personne du cabinet de M. Thiers n'appuiera la candidature de M. Derégnacourt.

« Vous pouvez le publier avec certitude. « Un honorable député du Nord en a reçu l'affirmation de M. le président de la République en personne. »

« Et je suis autorisé à faire de cette déclaration un usage sans aucune réserve.

« Vous comprenez bien il importait de savoir la vérité à cet égard.

« Je vous prie de la faire connaître sans retard, afin que ces braves électeurs qu'on tend toujours à mystifier ne le soient pas une fois de plus. »

La députation du Nord, se rappelant un fâcheux précédent, s'est rendue auprès du président de la République pour s'expliquer au sujet de l'élection qui va avoir lieu dans ce département. M. Thiers a promis que l'administration garderait, cette fois, la plus entière neutralité, et comme on lui rappelait les agissements de « son vieux ami » M. Barthélemy Saint-Hilaire, il a promis que ce dernier, quoique ne faisant pas partie, à titre officiel, de l'administration, resterait, d'une manière absolue, étranger à l'élection.

Nous nous empressons d'enregistrer ces déclarations, qui nous paraissent un nouvel indice de l'attitude plus franche que parait prendre le président de la République. Nous ajouterons que les renseignements qui nous viennent de Lille sont favorables au succès de la candidature de M. Bergerot, candidat de toutes les nuances du parti conservateur. (Patrie.)

Nous avons signalé hier la campagne qu'est allé faire dans le département du Nord, en faveur de la candidature de M. Derégnacourt, M. de Marcère, membre du centre gauche, particulièrement dévoué au gouvernement de M. Thiers.

Le *Bien public* publie le texte d'un long discours que M. de Marcère vient de prononcer à Lille dans la réunion des conservateurs républicains.

Dans ce discours, l'orateur, qui a cherché évidemment à se faire l'écho du deraier manifeste du général Chanzy, tout en affirmant ses sympathies républicaines, insiste énergiquement sur la nécessité de sauvegarder les principes et les intérêts conservateurs.

Nous voudrions n'avoir qu'à approuver cet effort nouveau de républicains qui veulent se placer sur le terrain conservateur.

Dans ce parti conservateur et libéral dont nous poursuivons avec persévérance la constitution, nous l'avons dit souvent, il y a place pour tous ceux qui, pensant différemment sur les formes de gouvernement, sont cependant d'accord sur l'ordre social et moral à défendre, sur les réformes à accomplir.

Mais des paroles ne peuvent être des garanties suffisantes: il nous faut des actes.

Le centre gauche a beau faire les déclarations les plus conservatrices, il ne pourra inspirer confiance tant qu'en dehors et en dehors du Parlement on le verra l'allié des radicaux et l'adversaire des conservateurs.

Que se passe-t-il, en effet, tous les jours? Une commission importante est-elle à nommer dans la Chambre, un ordre du jour à préparer — le centre gauche, au lieu de chercher une entente avec les conservateurs de l'Assemblée, se concertent avec la gauche et même avec l'extrême gauche. N'est-ce pas ce qui se passe également dans le département du Nord?

Quel est le candidat au service duquel M. de Marcère fait en ce moment campagne? C'est le candidat du parti radical. Ses alliés, ce sont les amis de M. Testelin, les électeurs du général Faidherbe, les admirateurs de M. Gambetta. Ses adversaires sont, au contraire, les représentants naturels des principes conservateurs.

Ses discours ne peut donc avoir, nous ne dirons pas qu'un dessein, mais au moins qu'un résultat: c'est d'égarer l'opinion en lui faisant croire que le gouvernement est avec les radicaux; et que ceux-ci sont les véritables conservateurs. M. Derégnacourt en profitera peut-être: mais certainement ni le gouvernement n'en tirera de l'honneur, ni les principes conservateurs de la force.

Nous appelons sur cette situation l'attention sérieuse des membres du centre gauche qui voudraient sincèrement faire œuvre conservatrice.

Nous désirons ardemment, pour notre part, l'union de toutes les forces conservatrices, et, parmi celles-ci, nous comptons une partie notable du centre gauche. Mais, tant qu'en parlant de conservation le gros de ce parti travaillera avec les radicaux et pour eux, devra-t-il s'étonner qu'on le considère comme un adversaire — ne peut-on même pas dire le plus dangereux de tous, puisque son langage est de nature à désorienter et à tromper l'opinion conservatrice? (Patrie.)

### Qu'est-ce qu'un Radical?

A Monsieur le Rédacteur,  
Beaucoup de nos camarades ne sachant trop ce qu'il faut entendre par le mot radical qui revient à chaque instant dans les feuilles, permettez-nous de leur expliquer dans votre journal qu'un radical est un partisan de la politique révolutionnaire qui a

toujours perdu la France; c'est un admirateur de ces hommes du 4 septembre qui ont envoyé nos mobiles et nos mobilisés, mal nourris, mal vêtus, mal armés, se faire tuer, tandis qu'eux et leurs amis s'enrichissaient et s'engraissaient loin des batailles.

Le chef de ce parti radical est M. Gambetta. Or, M. Derégnacourt ayant toujours voté à l'Assemblée avec M. Gambetta, il peut et doit donc être appelé un radical.

Nous ajouterons, comme dernier renseignement, que les communaux et les mauvais républicains donnent toujours leur voix aux radicaux. Les honnêtes travailleurs, ceux qui veulent l'ordre pour maintenir la République, ne doivent donc pas voter avec ces gens-là.

Nous voterons certainement pour Bergerot, parce qu'il est pour la vraie liberté et pour l'ordre, sans lequel il n'y a pas de travail possible.

« Roubaix, le 2 juin 1872. »  
Quatre vieux républicains de 1848.

### Nous sommes la liberté, Ils sont le despotisme

Un député de la gauche disait dernièrement à un de nos amis, dans une heure de franchise: « Votre parti est trop honnête, » et il insinuait qu'une ferme attitude, nos principes triompheraient bientôt. Notez cette parole: trop honnête; elle signifie implicitement que la gauche ne l'est pas. Après un tel aveu, voir les mensonges étudiés, l'espace de banditisme de plume de la presse rouge, c'est à être étonné de tant d'iniquité. Les journaux comme le *Progrès* et l'*Echo du Nord* se sont voués à ce manège inqualifiable d'abuser le peuple, tout en disant qu'ils sont ses protecteurs. Nous continuerons donc à flageller ces méchants par l'autorité de l'histoire, dans laquelle nous trouvons constamment la liberté avec le droit et avec la vertu, alors que le despotisme réside constamment avec l'injustice et avec le crime. Nous sommes donc la liberté. Nos adversaires sont le despotisme.

Nous sommes la liberté, fille du Calvaire, avec les apôtres allant à la conquête du monde et au soulagement du pauvre contre les Nérons et le brutal égoïsme de la société païenne.

Nous sommes la liberté avec les millions de martyrs qui tombent pour justifier l'Évangile et pour établir son règne béni.

Nous sommes la liberté avec nos pontifes et nos docteurs combattant les hérésiarques, corrupteurs de la vérité, destructeurs de la morale, fauteurs de troubles et de séditions.

Nous sommes la liberté avec les Ambroise et les Chrysostome s'opposant aux coupables entreprises des puissants et les appelant à la pénitence, après l'oubli de leurs devoirs ou des actes d'inhumanité.

Nous sommes la liberté avec ces fondateurs d'ordres religieux, qui donnèrent aux hommes l'exemple de toutes les perfections, et qui créèrent aux temps